

CHARTRE DU MEDIATHECAIRE DE LA MHB

« Le bénévole est celui qui s'engage de son plein gré, d'une manière désintéressée dans une action organisée au service de la communauté ».

Extrait de la Charte Internationale du volontariat.

En rejoignant la MHB,

le Médiathécaire **s'engage à assurer la mission qu'il a choisie**, aux jours et heures convenus avec le coordinateur et le référent du site retenu.

Il respecte les médiathécaires, les patients et le personnel soignant en venant **de façon régulière**, car ils comptent sur lui.

Le Médiathécaire **respecte les règles d'hygiène et de sécurité** imposées par l'hôpital ou l'établissement.

Il porte la blouse de la MHB et le badge avec son nom, afin d'être facilement identifié par tous. Il respecte une **stricte neutralité politique et confessionnelle**.

Il prend soin du matériel et des documents prêtés.

Le Médiathécaire est **discret et courtois**

- il frappe avant d'entrer dans une chambre et se présente aux patients et accompagnants. Il accueille les patients et résidents aux animations, ainsi que les personnes qui viennent dans les Espaces médiathèque,
- il ne s'impose pas : le patient a la liberté de refuser un prêt de document ou une animation. Le Médiathécaire offre une possibilité d'évasion par la culture. Il doit être disponible, souriant et chaleureux ; sa vie personnelle et ses opinions ne débordent pas dans sa mission de bénévole,
- il respecte les consignes données par le personnel soignant. Il veille à ne pas gêner le personnel dans son travail.

Le médiathécaire est tenu au **secret médical** qui couvre ce qu'il voit, entend et comprend sur le patient et ses proches. Ce secret doit être tenu dans et hors du lieu de sa mission.

Le médiathécaire s'intéresse et participe à la vie de l'Association. Il s'efforce de se former régulièrement.

« Bénévole, d'abord benivole, bégnivole (1282), est emprunté au latin *benevolus* « bienveillant, dévoué », littéralement « qui veut bien », de *bene* et *volo* « je veux » Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française.

